

WSKI
S8GM8

Jeunes leaders Autochtones
en développement durable

Appel de projets

Du 1^{er} au 23 février 2024

Jusqu'à 65 000 \$ par projet



APPEL DE PROJETS EN BREF

- > Période de dépôt des projets : 1^{er} au 23 février 2024 à 23 h 45
- > Financement disponible : Jusqu'à 65 000 \$ par projet
- > Qui peut soumettre un projet :
 - > Jeunes Autochtones de 15 à 35 ans soutenus par une organisation admissible (consulter le point suivant) ;
 - > Organisations des Premières Nations et Inuit du Québec définies, dont la gouvernance est exclusivement ou majoritairement autochtone (ex. organismes à but non lucratif, organismes publics, coopératives ou conseils de bande pouvant légitimement représenter les intérêts d'une ou de plusieurs Nations ou communautés) ;
 - > Organisations allochtones desservant la jeunesse autochtone québécoise.
- > **Date limite de réalisation** : Les projets devront avoir été réalisés (et le financement utilisé) au plus tard le 1^{er} mars 2025.
- > **Date de réception des réponses** : Qu'ils soient sélectionnés ou non, l'ensemble des porteur-euses de projets recevront un avis écrit par M361 les informant de la décision prise à l'égard de leur projet d'ici le 29 mars 2024.

À PROPOS DE CET APPEL DE PROJETS

M361, en collaboration avec le Secrétariat à la Jeunesse (SAJ), souhaite permettre aux jeunes Autochtones (15-35 ans) ainsi qu'aux organismes ralliant la jeunesse autochtone du Québec d'entreprendre ou de poursuivre leurs actions en matière de développement durable. Comment ? En soutenant financièrement ces actions et en valorisant l'implication et le leadership de la jeunesse autochtone dans cette thématique.

CRITÈRES PRINCIPAUX

Les projets soumis devront respecter les deux critères principaux suivants :

- 1-** Les projets doivent soutenir le leadership de la jeunesse autochtone. C'est-à-dire, une mobilisation qui peut prendre l'une des deux formes suivantes :
 - > Impliquer des jeunes dans l'idéation et la réalisation du projet ;
 - > Offrir au moins une activité aux jeunes Autochtones durant l'année de financement du projet.

Qu'entend-on par leadership ?

Consultez la bande dessinée [Mamo pimatisiwin : l'éducation à la coopération](#) de Karine Awashish pour en savoir plus. Cet outil d'éducation à la coopération est destiné d'abord aux jeunes des Premières Nations afin de les encourager dans leur volonté de travailler ensemble pour le mieux-être des communautés Atikamekws.

2- Les projets doivent être respectueux des dimensions du développement durable.

- > Les projets retenus devront minimalement couvrir deux dimensions du développement durable.

Au besoin, consultez [l'annexe](#) pour davantage d'informations sur le développement durable.

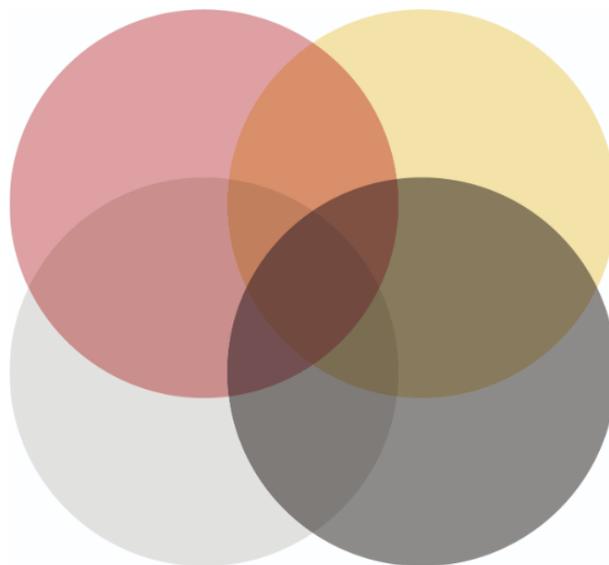
LES DIMENSIONS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Sociale, culturelle et spirituelle :

Une société en santé qui défend sa culture et sa façon de vivre. Réduire les inégalités, répondre aux besoins en santé, en éducation, en alimentation, en protégeant l'identité culturelle et la langue.

Environnementale :

Maintien de l'intégrité des écosystèmes, la diversité des espèces et économie de ressources naturelles et énergétiques.



Juridique:

Respect des droits des Premières Nations et Inuit.

Économique :

Activités économiques qui ne dégradent pas l'environnement. Création de richesse et amélioration des conditions de vie.



EXEMPLES DE PROJETS ADMISSIBLES

- > Un séjour en territoire pendant lequel les jeunes sont en contact avec leur culture.
- > La fabrication d'un herbier de la Nation regroupant les espèces de plantes indigènes traditionnellement cultivées pour la médecine ou pour l'alimentation.
- > Un comité de jeunes affilié à un centre d'amitié autochtone souhaitant mettre en place des ateliers d'échanges interculturels avec d'autres Nations ou avec des communautés allochtones.
- > Un atelier de cueillette de petits fruits et de transformation alimentaire avec les aînés.
- > Un projet artistique (de musique, de conte ou d'artisanat, par exemple) visant à assurer la transmission de savoirs et de pratiques à des communautés autochtones ou à sensibiliser les allochtones.



EXEMPLE FICTIF DE DESCRIPTION D'UN PROJET ADMISSIBLE

Il y a plusieurs années, des membres de la communauté ont enregistré des aîné-es racontant des contes et des histoires orales, des récits fondateurs de la culture innue, qui se sont transmis de génération en génération. Afin que **les contes et les histoires soient racontés aux enfants** de la région, l'équipe jeunesse de la communauté (composée de cinq jeunes), avec l'aide de la coordonnatrice de l'organisme, a lancé le projet suivant :

Dimension sociale, culturelle et spirituelle

Dimension juridique

- Transférer les enregistrements sur un médium stable afin de préserver les voix originales.
- **Réenregistrer les histoires en innu-aimun**, dans la forêt, avec des voix et des ambiances sonores qui alimentent le récit et stimulent l'imaginaire. Ces histoires fondatrices permettent de partager la vision du monde innu et documenter la vision du territoire.
- Traduire ces histoires en français pour qu'elles soient utilisées par les organisations allochtones œuvrant en enfance dans les villes, villages et communautés situés sur le Nitassinan (« Notre terre » en innu-aimun, le territoire ancestral du peuple innu).

Un petit guide d'activités complémentaires aux récits audio et un atelier animé par un ou des jeunes de la communauté seront proposés aux écoles primaires, aux garderies et aux bibliothèques publiques au printemps et à l'été. Ces ateliers inviteront, par exemple, **les enfants à aller en forêt visiter les lieux où se déroulent les contes**. Cent jeunes seront possiblement rejoints par ces activités.

Dimension environnementale

Dimension économique

L'équipe jeunesse veut aussi vendre quelques exemplaires des récits audios aux visiteur-euses du musée de la communauté. Une partie des sommes de la vente sera remise à l'équipe jeunesse de la communauté pour réaliser d'autres projets similaires.



DÉPENSES ADMISSIBLES ET NON ADMISSIBLES

DÉPENSES ADMISSIBLES

- Coûts d'accessoires ou de matériaux pour la tenue d'une activité uniquement (ex. : petits équipements culinaires, sacs à dos d'expédition, canot, skis de fond, raquettes, aliments pour atelier de cuisine, matériel d'artisanat).
- Coûts de location d'un refuge pour permettre une sortie en territoire.
- Frais de déplacement pour un groupe de jeunes et leurs accompagnateur-trices (voiture, transport en commun, avion, train, etc.).
- Dépenses liées à la construction d'un bâtiment temporaire (ex. : serre, tipi, etc.).
- Salaire d'un coordonnateur-trice de projet jusqu'à concurrence de 75 % du budget global du projet.
- Coût pour une formation offerte à un-e jeune ou un groupe de jeunes (ex. : formation de jeune leader).
- Frais de gestion jusqu'à concurrence de 10 % du budget global du projet (télécommunications, papeterie et frais de bureau, assurances, frais bancaires, cotisation et abonnements, fournitures et matériel informatique).



EXEMPLES DE PROJETS NON ADMISSIBLES

- Frais de fonctionnement régulier d'une organisation.
- Dépenses engagées avant la signature de l'entente et celles effectuées après la date limite de réalisation du projet.
- Coûts liés à l'achat d'assurances responsabilité.
- Dépenses d'infrastructures liées à la construction d'un bâtiment permanent (ex. : maison de jeunes).
- Achat de véhicules à moteur.



- > Achat d'armes nécessitant un permis pour l'utilisation.
- > Bourse ou concours visant l'octroi de prix en argent.



COMMENT SOUMETTRE UN PROJET ?

Entre le 1^{er} et le 23 février 2024, les organisations qui répondent aux critères et conditions pourront déposer un projet en choisissant un des trois moyens de dépôt proposés.

- 1-** Remplir un [formulaire de dépôt](#).
- 2-** [Déposer en ligne](#) une vidéo présentant le projet selon les renseignements demandés ci-dessous. Une entrevue téléphonique ou par vidéoconférence pourrait-être réalisée.
- 3-** Contacter M361 pour demander du soutien pour remplir le formulaire dépôt.
Téléphone : [819-384-6825](tel:819-384-6825)
Courriel : projet@m361.ca

RENSEIGNEMENTS À SOUMETTRE ET CRITÈRES D'ANALYSE DES PROJETS :

- > Adresse courriel et numéro de téléphone du demandeur
- > Une description du projet comprenant :
 - > Le milieu dans lequel le projet aura lieu (territoire, communauté, nations, etc.) ;
 - > Le type d'activités prévues ;
 - > Le nombre de jeunes Autochtones impliqués dans la réalisation ou nombre de jeunes Autochtones ciblés par les activités.
- > Les partenaires impliqués.
- > Décrire l'implication des jeunes Autochtones dans le projet.
- > Préciser comment ce projet répond au moins à 2 des 4 dimensions du développement durable.
- > Présenter un échéancier des réalisations (avec principaux livrables et activités)*.
- > Présenter une planification financière (budget préliminaire)*.

* Si vous soumettez votre projet par vidéo, vous devez donner le maximum d'information sur votre calendrier de réalisation et votre planification financière. M361 vous contactera par téléphone ou courriel pour compléter les informations manquantes. La vidéo doit durer moins de 5 minutes et doit avoir une taille maximale de 250 Mo.





ANNEXE - LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EN DÉTAIL

QUELQUES PRÉCISIONS SUR LE CONCEPT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Comme indiqué dans les résultats d'un sondage mené lors du Sommet Jeunesse¹, les jeunes Autochtones, de façon générale, tendent à s'éloigner de la notion de développement continu s'inscrivant dans une logique capitaliste, ou issue de la logique dite « développementaliste ». Plus précisément, ils rejettent l'idée selon laquelle la nature est au service de l'Homme et que le progrès passe nécessairement par le contrôle de cette nature au profit du développement humain et économique. « À la place, ils prônent la décroissance et conçoivent une autodétermination basée sur le rejet des formes de gouvernances coloniales et capitalistes et sur l'usage des savoirs traditionnels. Il faut retrouver, reconstruire une harmonie avec la Terre-Mère »².

Qui plus est, le mot « durable » n'existe pas dans les langues autochtones. Il faut alors adapter la façon d'amener cette question.

Afin d'utiliser une définition culturellement adaptée du concept de développement durable dans le cadre de cet appel de projets, voici de brèves descriptions des quatre dimensions du développement durable, largement inspirées des documents de l'Institut de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador (IDDPNQL).³

1- DIMENSION ENVIRONNEMENTALE

Les mots utilisés pour parler de l'environnement sont généralement politiques ou techniques, ce qui ne colle pas nécessairement aux réalités autochtones. La sphère environnementale fait appel au territoire. Ce territoire peut comprendre des villes, des communautés, des écosystèmes, de même que les espèces vivantes et non vivantes qui s'y trouvent.

La protection du territoire est un élément fondamental pour les jeunes des Premières Nations et Inuit. Le territoire est indissociable de leurs identités et donc de leurs langues et de leurs cultures. Ainsi, tout projet qui serait élaboré dans un objectif de protection, de connexion ou de reconnexion avec le territoire sera accueilli dans le cadre de cet appel de projets.

Les jeunes des Premières Nations et Inuit sont préoccupés par les changements climatiques. Des projets visant à s'y adapter et à renforcer la résilience, ou encore à mettre en valeur les connaissances et les voies d'avenir pour agir sur cet enjeu seront considérés.

2- DIMENSION SOCIALE, CULTURELLE ET SPIRITUELLE

Les Premières Nations et Inuit sont les gardiennes du territoire et assurent sa protection depuis des temps immémoriaux. Ce faisant, elles honorent leur responsabilité culturelle et préservent leurs identités, leurs activités traditionnelles, et leurs modes de vie.

Les jeunes ont reçu différents apprentissages des générations précédentes ; ils ont, selon leurs vécus, des aspirations et des perspectives diversifiées sur les façons d'assumer ce rôle de responsables du territoire. Des projets qui visent la valorisation du territoire comme un lieu de rencontre ou un vecteur de culture seront considérés dans cet appel de projets. Encore une fois, ce territoire peut inclure la ville, la forêt ou la communauté.

¹ Document interne, sondage effectué dans le cadre du Sommet jeunesse (2023). Secrétariat à la jeunesse.

² Ibid.

³ IDDPNQL (2006). Stratégie de développement durable des Premières Nations du Québec et du Labrador ; IDDPNQL (2022). Rapport d'activité 2021-2022. Repéré à <https://iddpnql.ca/wp-content/uploads/2023/10/iddpnql-rapport-activites-20212022.pdf>



Les initiatives ou les projets d'éducation informelle qui respectent les valeurs culturelles et identitaires des jeunes ainsi que le principe d'apprentissage tout au long de la vie pourront être admissibles à cet appel de projets.

Les rassemblements, les échanges d'expériences et de connaissances et les prises de décision communes sont au cœur de l'identité des Premières Nations et Inuit. Ainsi, des initiatives favorisant des espaces de dialogue, de partage ou de communication seront considérées dans cet appel de projets.

En résumé, favoriser la réaffirmation et la réappropriation identitaire et culturelle par l'accès au territoire est l'une des voies valorisées par cet appel de projets.

3- DIMENSION ÉCONOMIQUE

La dimension économique est importante au même titre que les trois autres. Toutefois, dans le déploiement de l'initiative, l'aspect économique ne doit pas empiéter sur l'une des trois autres sphères du développement durable. Ainsi, le projet ne doit pas s'inscrire dans une logique de croissance économique et d'accumulation de richesse. Les retombées du projet ne doivent pas engendrer une dégradation plus grande de l'environnement ou créer un impair qui viendrait menacer un tissu social. Voici quelques exemples de projets qui pourront être financés et dans lesquels on retrouve la dimension économique :

- > Déployer des programmes pour aider financièrement les jeunes à se procurer des matériaux de base pour la chasse, la pêche et le campement ;
- > Créer des programmes pendant les semaines culturelles afin de permettre aux jeunes d'aller en forêt ;
- > Multiplier les rassemblements pour les jeunes et pratiquer les traditions dans le bois en invitant les aîné-es à transmettre leurs savoirs, à organiser des pow-wow, des huttes de sudation ou à fabriquer des canots ;
- > Mettre en place des camps de rattrapage en milieu naturel, des échanges culturels dans d'autres communautés au Québec ou au Canada.

4- DIMENSION JURIDIQUE

Le respect des droits des Premières Nations et Inuit est au cœur du développement durable des territoires et des ressources ; c'est d'ailleurs la vision de la mise en œuvre de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones en ce qui a trait aux terres, territoires et ressources.

Ainsi, des initiatives visant à documenter le territoire par une diversité de types de données seront accueillies et analysées dans cet appel de projets. Elles pourraient porter, par exemple, sur les pratiques ou les codes culturels pour l'autodétermination.



À PROPOS

M361

M361 se spécialise dans l'idéation et la réalisation de projets sociaux d'envergure et dans l'optimisation de programmes gouvernementaux. | m361.ca

SECRETARIAT À LA JEUNESSE

Le Secrétariat à la jeunesse représente les intérêts et les besoins des jeunes, afin d'influencer l'action gouvernementale. Il joue un rôle-conseil renforcé en matière de jeunesse auprès du gouvernement, des ministères et des organismes et veille à ce que ceux-ci participent à l'atteinte des objectifs de la Politique de la jeunesse. | jeunes.gouv.qc.ca

Pour soumettre un projet : jeunes-leaders-autochtones.ca



Une initiative de :



Partenaire de réalisation :



En partenariat avec :

